



## Adoption des recommandations AFEP /MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Paris, le 25 février 2009 à 17h40

Comme il s’y était engagé dans le communiqué de presse diffusé le 18 décembre dernier, le Président a soumis à l’examen du Comité de Nomination et des Rémunérations réuni le 12 Février, les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Après examen, le Comité des Nominations et des Rémunérations a approuvé les recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 et a émis un avis favorable au respect par la Société de ces recommandations.

Le Président avait déjà exprimé son adhésion aux recommandations AFEP-MEDEF et estimé qu’elles s’inscrivent dans la démarche de gouvernement d’entreprise de la Société.

Une synthèse de ces recommandations a été présentée au Conseil d’administration. Le Conseil d’administration constate que la Société se conforme d’ores et déjà à ces recommandations. Le Conseil d’administration confirme que le code de gouvernement d’entreprise AFEP-MEDEF modifié constitue la référence de Parrot pour l’élaboration du rapport prévu à l’article L. 225-37 du code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006.

### A propos de PARROT

Parrot, leader mondial des périphériques sans fil pour téléphones mobiles, est une entreprise à la pointe de l’innovation fondée par Henri Seydoux en 1994. Son pari ? Accompagner la percée irrésistible du téléphone mobile en créant des périphériques sans fil pour nous faciliter la vie. Parrot développe la gamme la plus étendue du marché de kits mains libres pour la voiture ou le deux-roues, ainsi que des produits multimédia sans fils dédiés au son et à l’image. En 2008, Parrot a lancé sa collection *Parrot By* qui se compose de produits haut de gamme désignés par des artistes de renom.

Parrot, dont le siège est à Paris, compte aujourd’hui 500 collaborateurs dans le monde, réalise 85 % de ses ventes à l’étranger, Parrot est cotée depuis 2006 sur Nyse Euronext, Paris.

[www.parrot.com](http://www.parrot.com)

Euronext Paris – Eurolist, Compartiment C : FR0004038263 – PARRO

®The Bluetooth word mark and logos are owned by the Bluetooth SIG, Inc. and any use of such marks by Parrot S.A. is under license. Other trademarks and trade names are those of their respective owners. Tous droits réservés. Les marques PARROT figurant sur ce document sont la propriété exclusive de la société PARROT. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs et sont utilisées sous licence par la société PARROT

### CONTACTS

Relations investisseurs et analystes - Relations presse

Marie Ein / Cyril Combe

T. : +33(0) 1 53 65 68 68

[parrot@calyptus.net](mailto:parrot@calyptus.net)